



Harcèlement des voisins

Par Cecile21

Bonjour, je m'appelle Cécile?

J'ai 36 ans et j'ai le Syndrome de Gilles de la Tourette, je leur ai informé et du coup, suite à des crises que j'avais, je suis devenue mascotte du quartier à un bouc émissaire? la voisine d'à côté refuse de comprendre de compatir ma maladie? en me coupant sans cesse la parole, ne veut rien savoir et a déjà appelé la police quand j'étais en crise? et dire que je lui ai rendu service? et mes parents sont très déçus par mes voisins? Je suis reconnue handicapée à 80 % et inapte au travail, je sais être autonome, et mes crises ne durent que quelques minutes pas plus? pas tous les jours quand même !!! et même ceux qui comprennent ma maladie, étant gentils avec moi, sont devenus froids et méchants.

Je suis la plus jeune propriétaire de l'immeuble pas loin de mes parents où je peux me rendre à pieds quand ça ne va pas, ce qui me facilite vraiment les choses...

Quand j'étais chez mes parents, dimanche dernier, papa a reçu un coup de fil de du propriétaire de l'appart d'en dessous, comme quoi la locataire se plaint que je faisais du bruit pendant 2h00 à ce que le plafond vibre alors que j'ai eu aucunement eu de crise ce jour là...

De plus papa a payé plus de 5000 euros pour avoir des dalles acoustiques pour réduire les bruits et le propriétaire dit que ça change rien alors qu'avec le test sous l'accord de la voisine d'en dessous, la locataire du propriétaire, c'est comme le jour et la nuit... ce jour là, "pendant que je faisais du bruit pendant 2h00" chose qui est fautive, je prenais soin de moi, tout simplement... et que si crise de rage, au lieu de taper partout pour ne pas déranger les voisins, je mange et je me fais vomir... et ça me calme illico... avant que ça s'empire (chose que j'ai dit à au propriétaire quand mon père avait reçu ce coup de fil)

Et là à partir de 20h27, j'étais en train de trouver le sommeil et j'entendais des coups très forts qui font vibrer mon corps tellement ça vibre... et ça continuait de taper... et c'est aucunement moi ! y a pas QUE moi qui fait du bruit dans l'appart et tout ce que je dis, c'est la pure vérité !

A 21h00 j'entendais de la musique bien forte ! et je suis en colère donc pour éviter de péter les plombs, j'ai fait de la boulimie vomitive. Je me détruit à petit feu à cause des plaintes de mes voisins... et là dire que le plafond vibre ? j'hallucine ! donc pour étouffer ma colère et ma tristesse, je fais de la boulimie vomitive, sinon, je déconne avec le loxapacs, soit tentative de suicide, soit scarification ! et en allant dans la cuisine, j'avoue que j'ai tapé 2 fois des pieds sur les dalles acoustiques de colère.. Mais pas plus... donc j'ai des TCA à cause des voisins, et à cause de mon Syndrome de Gilles de la Tourette que je haie plus que tout au monde !

Jusqu'à penser me faire euthanasier... mais ne passerai pas à l'acte... j'ai qu'une envie c'est de dormir nuit et jour en prenant à chaque réveil 2 loxapacs... pas plus... pour dormir tout le temps... je n'ose même pas poser un pied par terre? alors que je marche QUE sur des dalles acoustiques normalement? n'ose plus vivre à cause de ces voisins !!!!!

Et j'ai les preuves des bruits venant pas de moi, j'ai des preuves du voisin qui me menace de jouer à la violence alors qu'il ne veut pas se faire soigner contre son hyperacousie, trop facile quoi ! et j'en passe? même si ça ne vient pas de moi, on me met tout sur mon dos et si je dis que c'est pas moi, je dit la vérité, ils ne me croient pas !

Voilà ! tout est dit ! Marre de vivre ! Pensées suicidaires à foison... mais ne passerai pas à l'acte? Je crains pour l'avenir !

Envie de me faire euthanasier en Suisse, comme ça les voisins se débarrasseront de moi et comme je serai morte à cause d'eux, j'ai qu'une envie c'est que tous les voisins qui se plaignent, auront de sérieux remords... en se disant "Mais c'est pas Cécile qui fait du bruit, ce sont les autres !!! Si j'avais su..." puis pleurer de ma mort pour eux en disant "elle était si gentille et je lui ai fait vivre un calvaire" J'ai une envie profonde de ça... Que mes voisins culpabilisent TOUS !

Et dire que quand j'ai dit bonjour à ma voisine du dessous dans l'ascenseur, celle qui s'était présentée devant mes parents connaissant et compatissant mon syndrome, elle n'arrêtait pas de me fixer du regard en me faisant de gros yeux...

Hallucinant...!

Je préfère être morte, que de subir toute ma vie les plaintes de mes voisins... alors que je vis normalement et que mon

SGT très sévère qui est devenue léger grâce aux traitements bien adapté que j'ai aucune crise et si crise, je mange et me fait vomir tout ça pour ne pas embêter les voisins... pour leur confort car avec les traitements ça fait pas effet tout de suite. Seule les vomissements font effet tout de suite chez moi à me pourrir MA santé de peur que mes voisins portent plainte..

Le lendemain, papa m'a appelé et en fait y a des travaux en ce moment dehors... donc papa appellera le propriétaire de l'appart pour régler le compte que sa locataire est totalement bornée !

et dès qu'il y a du bruit dans l'immeuble, les voisins me ramènent tous sur mon dos... trop facile ça...

Et en plus ils exagèrent me concernant dire des choses fausses pour bien m'enfoncer, pour mieux porter plainte, pour mieux me détester...

Alors que j'ai toujours été gentille avec eux... et pas une seule once de méchanceté...

Voilà comment sont mes 3 voisins? la seule voisine à côté de mon appart, la voisine du dessous et le voisin d'en dessous de ma voisine du dessous qui lui, ne se fait pas soigner contre son hyperacousie.

En plus le monsieur qui est hyperacousie, je l'aide à trouver des solutions comme porter des boules quies, il refuse et préfère me menacer de jouer à la violence et d'appeler un avocat... alors qu'il est informée de ma maladie en détails...Au lieu qu'il se fasse soigner son hyperacousie, qu'il ne vient pas se plaindre vis - à - vis de moi alors que quand je lui dit que c'est pas moi qui fait du bruit, en étant franche, il dit que c'est moi et ne me croit pas... !!!!!

Et si y a procès, je gagnerai car ils sont dans le tort... et j'ai les preuves... et en plus je suis propriétaire...

Ma grand-mère décédée m'a fait cash achat appart pour moi pour que j'ai un toit, elle doit avoir très mal au coeur pour moi et très en colère contre mes voisins... d'en haut ! oui elle est décédée d'Alza... et c'est elle qui m'a payer cash mon appartement...

Et je me sens prisonnière des voisins...

Autant dire que mon père a disputé le propriétaire pour dire que sa locataire doit prendre RV chez la psy car impossible que ça vibre au plafond pendant 2h00 alors qu'on a tout fait pour se décarcasser nous deux (moi et mon père) pour que le bruit soit comme le jour et la nuit, pour le confort des voisins... mes voisins sont égoïstes, ramènent tous les bruits de l'immeuble contre moi, et que faut quand même pas déconner... c'est gros quand même... quand papa a entendu le propriétaire dire que sa locataire se plaint du fait que je fais du bruit et que tout le plafond a vibrer pendant 2h00 alors que ce jour là aucune crise de ma part et qu'il y a aussi des travaux dehors, faut quand même le faire pour dire de tel connerie...? illogique !

Donc voilà... donc avant je chantais, et maintenant ça me bloque de peur que? alors que chanter c'est ma seule thérapie...

Et moi quand j'entends du bruit dans mon immeuble, je les laisse vivre mes voisins mince !!!! Je ne porte pas plainte !!! Ces 3 voisins égoïstes et qui trouvent toujours le moyen de râler de se rassembler en disant que c'est moi qui est la source de tous ces bruits (que j'ai pas entendu) alors que j'étais pas en crise en plus !

Mais je reste polie, calme, souriant, et dire bonjour... je fais tête basse...

et ces 3 voisins, trouvent toujours une invention exagérer, voir beaucoup trop même !!! et sans logique... et que tous les bruits de l'immeuble, c'est moi alors que c'est totalement faux....

Ils ne savent pas vivre en communauté c'est tout et de me dire style dégage de chez toi et me retrouver à la rue je suppose à cause de leur plainte où je suis aucunement responsable...

Si procès, j'ai toutes les preuves comme la discussion que j'ai enregistré en cachette sur mon dictaphone de ce voisin qui menace de jouer à la violence, de me harceler sans arrêt.

Un jour je lui ai hurler dessus tellement j'en avais marre... ça m'a déclenché une crise explosive immense due à ma maladie à cause de ces voisins... et j'ai fait un dossier spécial voisins et toutes les preuves du bruit que j'entends dans mon appart pour dire qu'il n'y a pas QUE moi qui fait du bruit dans l'immeuble....

Et il y a une loi :

" harcèlement de voisinage est puni par la Loi

Sur le plan pénal, il existe un texte spécifique qui permet de mettre fin à ce type de situation de manière encore plus rapide et qui sera donc à privilégier. Il s'agit de l'article 222-33-2-2 du Code pénal qui prévoit une peine

d'emprisonnement d'un an et de 15.000 euros d'amende pour tout harceleur dès lors que les faits constitutifs de harcèlement moral ou physique ont causé à la victime une incapacité totale de travail (aussi appelée ITT) inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail. La peine est doublée (2 ans et 30.000 euros d'amende) dès lors que l'incapacité de travail de la victime est portée au-delà de 8 jours ou sur un mineur ou encore une personne fragilisée (femme enceinte, personne âgée, infirme, déficiente, etc.). Elle peut même être portée jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende dans certains cas.

Il convient de se rendre au poste de police / de gendarmerie le plus proche afin de déposer une plainte contre le(la) voisin(e) indélicat(e). La plainte sera transmise au procureur de la République pour examen. En aucun cas ce dépôt de plainte ne peut être refusé. Le procureur de la République décidera d'y donner suite ou non, selon les circonstances.

J'en suis victime... Je suis inapte au travail car je suis reconnue handicapée à 80%... je vis ma vie, je respecte les heures, je fais attention à ne pas faire de bruit etc... mes voisins se plaignent que je fais du bruit la nuit alors que je suis en train de dormir... et y a toujours le moyen de râler !

On fait tout pour le confort des voisins, LEUR CONFORT !!!! et ils trouvent toujours le moyen de râler contre moi !

Et hier, le lundi 7 novembre, j'ai aperçue ma voisine d'en dessous, je lui dit bonjour en souriant, et elle me disait bonjour avec un visage pas aimable? Celle qui comprend le SGT, se retrouve mon ennemi?

Je me sens prisonnière de mes voisins... Jusqu'à me détruire ma santé...

Voilà. J'avais besoin de dire ce que j'ai sur le coeur...

En vous remerciant de votre compréhension... de ce harcèlement de la part de ces 3 voisins... jusqu'à l'exagération et des bruits que je n'entend pas.